

COMMENT ORGANISER UNE FORMATION EDC

1 Choisir la formation souhaitée

- Choisir une formation proposée par le mouvement grâce au catalogue présent dans Parcours (à partir de la page 35). Se décider pour une ou plusieurs dates possibles. Déterminer le nombre de participants.



2 Organiser la logistique

Le formateur se déplace dans votre région.

- Se mettre en relation avec lui en demandant les coordonnées à Cécile de Lorgeril. (Voir bas de page). Présenter au formateur l'équipe et ses attentes
- Convenir d'une date avec lui et prévenir Cécile de la date choisie.
- Prévoir une salle et les repas (pris en charge par l'équipe ou la région).

3 S'organiser entre participants pour régler les indemnités

Les intervenants reçoivent une indemnité de 500 €/jour à 800 €/jour.

Ce montant est à régler par les participants, en un chèque du montant total à envoyer aux EDC (24, rue Hamelin - Paris 75116 - ordre de : les EDC).

Le mouvement se charge alors de dédommager l'intervenant en ajoutant ses frais de déplacement.

NB : Ce temps de ressourcements sont ouverts aux conjoints, ou à des non-membres intéressés par le mouvement.



PLUS DE DÉTAILS?

UNE QUESTION SUR L'ORGANISATION ?

Contactez Cécile de Lorgeril
(équipe support)
E-mail : cdelorgeril@lesedc.org
Tél. : 01 45 53 23 05

UNE INTERROGATION SUR LES CONTENUS ?

Contactez Thierry Chicote-Navas
(Commission Vie du mouvement)
E-mail : tchicotenas@gmail.com
Tél. : 07 69 02 74 49